

# Philosophie et éducation

Dr.HENNI Elhadj Ahmed\*

## RÉSUMÉ

Quels rapports entretiennent l'éducation et la philosophie? Qu'entend-on par sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation? Les sciences de l'éducation sont ces sciences appliquées à l'éducation, ces sciences censées éclairer l'éducation : Psychologie de l'éducation, ethnologie de l'éducation, didactique, docimologie, histoire de l'éducation, éducation comparée, droit de l'éducation, économie de l'éducation. Quant à la philosophie de l'éducation, elle leur sert de fondement, elle répond à la question "Pourquoi". Ces deux disciplines ne s'opposent pas, mais elles sont différentes car ne poursuivant pas les mêmes objectifs. Elles entretiennent des rapports de complémentarité, d'interdépendance, elles se soutiennent mutuellement. C'est ainsi que, par exemple, la psychologie de l'éducation aide le philosophe de l'éducation sur le problème de l'origine des connaissances humaines, que l'histoire de l'éducation enseigne au philosophe de l'éducation que l'éducation est l'apanage de l'être humain, lequel ne peut devenir homme que par l'éducation. Inversement, la philosophie de l'éducation rappelle que le spécialiste, le praticien en sciences de l'éducation en saurait faire fi de la philosophie car Toute pédagogie est l'aboutissement d'une philosophie.

Mots clés: éducation, philosophie, sciences, pédagogie, concepts.

## **INTRODUCTION :**

Pourquoi, comment distinguer sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation. Effectivement, la conjonction de coordination indique formellement qu'il faut au moins séparer, distinguer les données en présence. Nous disons bien séparer, distinguer et non pas opposer. De toute façon, le grammairien confirmera que la nature de cette particule n'oppose pas mais relie tout en distinguant. Et, normalement, relier semble impliquer qu'il existe des points communs entre les éléments ainsi coordonnés. Qu'en est-il exactement entre sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation ? C'est précisément l'objet de cet article. D'abord proposer une ou des définitions qui soient communes aux sciences de l'éducation, ensuite, examiner ce qu'entend par philosophie de l'éducation ; enfin, dégager l'apport des sciences de l'éducation à la philosophie de l'éducation et de la philosophie de l'éducation aux sciences de l'éducation.

### **I/ LE CONCEPT DE SCIENCES DE L'EDUCATION.**

. Ce sont des sciences dont l'objet de connaissance est l'homme ou la nature. Des précisions s'imposent. Non seulement elles portent sur l'homme, sur la nature (ce qui est une façon peu claire de s'exprimer), disons qu'elles permettent de connaître l'homme, la nature. Soyons plus précis encore. Les expressions "sciences de l'homme", "sciences de la nature" ne peuvent pas, ne doivent pas être comprises comme l'expression "sciences de l'histoire". Lorsque, en effet, l'on parle des sciences de l'histoire, on entend faire allusion aux sciences auxiliaires de l'histoire (d'ailleurs l'expression le plus souvent employée est "sciences auxiliaires de l'histoire"), en clair, à ces sciences qui aident l'histoire (en tant que discipline scientifique) à se constituer efficacement. Cela revient à poser qu'il y a la science constituant le noyau, un noyau dur (l'histoire) et les autres, les sciences auxiliaires (exemples : archéologie, archivistique, diplomatique, épigraphie, généalogie, cryptographie, numismatique, paléographie, onomastique, etc.) qui "gravitent " autour d'elle pour l'aider dans sa tâche de compréhension, de saisie de l'objet à connaître, ici, le passé humain. Ces sciences auxiliaires aident l'historien à connaître de mieux en mieux ce passé humain, à travers des modes de pensée et de raisonnement qui leur sont propres. Et comment comprendre alors l'expression

" sciences de l'éducation" ? Nous croyons déjà pouvoir poser que cette expression s'apparente plutôt à "sciences de l'homme", " sciences de la nature "qu'à "sciences de l'histoire" (ou sciences auxiliaires de l'histoire). En outre, il convient de souligner qu'au départ, à l'époque de Durkheim (fin du XIX siècle), on parlait de science de l'éducation (au singulier), donc de la science de l'éducation. Il y avait, naturellement, des raisons à cela. L'on peut évoquer, parmi elles, celle liée au fait que la psychologie s'était révélée être la seule discipline, la seule science constituée scientifiquement, à pouvoir éclairer l'éducation, sur le plan de sa théorie comme sur celui de sa pratique. D'où d'ailleurs, aux dires de G. Vigarello<sup>1</sup>, la focalisation sur la seule psychopédagogie. Mais avec le développement des sciences humaines et après de longues périodes de réflexion et de flottement, l'on s'était rendu compte que beaucoup d'autres sciences éclairaient la théorie et la pratique éducatives, sans qu'il soit pour autant aisé d'en dresser une liste exhaustive, ainsi que le rappelle encore G.Vigarello. Qu'à cela ne tienne, partons du principe que nous parlons désormais des sciences de l'éducation (sciences étant au pluriel). Notre problème reste entier, naturellement. Qu'entendre par "sciences de l'éducation" ? Écoutons G. Mialaret<sup>2</sup> : « Les sciences de l'éducation sont constituées par l'ensemble des disciplines qui étudient, dans des perspectives différentes mais complémentaires et coordonnées, les conditions d'existence, de fonctionnement et d'évolution des situations et des faits d'éducation. Elles étudient les situations d'éducation dans toutes leurs perspectives correspondant à leurs déterminismes : philosophiques (problèmes de finalités), politiques, économiques, démographiques, sociologiques, techniques, à leurs composantes physiologiques, psychologiques, psychosociologiques, pédagogiques. ». Cette définition des sciences de l'éducation appelle deux remarques. D'abord, l'auteur a une vision très large de ces sciences, extension reposant elle-même sur les idées très larges de " situation et fait d'éducation "Et puis, décision importante, la philosophie de l'éducation fait partie, selon lui, des sciences de l'éducation. Revenons aux définitions de "sciences de l'éducation". Cette autre approche nous paraît plus explicite avec l'idée d'éclairer " l'éducation : « Les sciences de l'éducation sont constituées par

l'ensemble des références et des démarches censées éclairer l'éducation » et nous nous permettons d'ajouter "éducation" comprise, ici, ou réduite à sa plus simple expression (situation fondamentale, essentielle d'éducation) : l'éducateur face à l'éduqué ou encore l'éducateur face aux éduqués et éduqués entre eux. Pour l'auteur, les sciences de l'éducation éclairent ou sont censées éclairer leurs rapports. En définitive, cette expression "sciences de l'éducation" recouvre donc l'ensemble des sciences impliquées aussi bien dans la conception de l'éducation que dans la mise en pratique de celle-ci. Ces sciences contribuent à l'entreprise éducative. Elles sont appliquées à l'éducation et « sont censées éclairer l'éducation », précisons, « par leurs questionnements, leurs méthodologies, leurs concepts et leurs théories de référence ».

Revenons à présent sur la particularité de chacune de ces sciences de l'éducation.

### **Psychologie de l'éducation:**

Elle se décline en psychopédagogie, psychanalyse, psychosociologie, psychologie sociale, psychophysiologie, psychologie scolaire, génétique, sciences cognitives, neuropsychologie, psychologie et informatique. Les théories et les pratiques éducatives sont considérées sous l'angle de l'individu, de qui se fait éduquer. L'on comprend que M Crahay ait pu soutenir que « Tout système éducatif repose sur des présupposés psychologiques »<sup>3</sup>.

Un certain nombre de problèmes se posent dans le cadre de ce qu'on appelle "sciences cognitives", sciences en plein essor aujourd'hui et qui « apportent chaque jour leur lot de nouvelles connaissances sur les processus de traitement de l'information et sur le fonctionnement du cerveau » Blanchard-Laville C<sup>4</sup>, et désormais l'on parle de " neuropédagogie " voire de "neuropédagogie cognitive". Bloom B. S<sup>5</sup>, Sont ainsi examinés d'importants problèmes tels que : la mémoire, l'attention, la compréhension, le jugement, le langage, les modalités d'acquisition, des différentes connaissances, les réseaux neuronaux, l'apport du behaviorisme dans l'éducation, l'apport du constructivisme de Piaget et de ses successeurs à la théorie et à la pratique de l'éducation.

### **Sociologie de l'éducation :**

La théorie et la pratique éducatives sont prises, cette fois-ci, sous l'angle du groupe, du plus petit (la famille nucléaire) au plus vaste (la société politique dans son ensemble). Le groupe social a ses « catégories de pensée, un système d'idées, de croyances, de traditions, de valeurs morales professionnelles ou de classes » Bourdieu P., Passeron J.C<sup>6</sup>.

### **Ethnologie de l'éducation**

Mêmes préoccupations que la sociologie, à cette différence près qu'il s'agit ici, des sociétés étudiées par l'ethnologie. L'ethnologie de l'éducation n'est pas loin de la sociologie de l'éducation étant donné que dans les deux cas, le fait éducatif est évalué, apprécié en fonction du groupe et non pas de l'individu. Et comme le dit Brousseau G<sup>7</sup>: « L'une des tâches principales de tout groupe humain est de préparer l'individu à prendre place dans la société, à fournir des réponses culturellement prescrites à des situations données » Cependant l'ethnologie de l'éducation diffère de la sociologie de l'éducation comme l'ethnologie tout court diffère de la sociologie tout court.

### **Didactique :**

Qu'est-ce que la didactique ? L'étymologie grecque de ce mot " didaktikos " (propre à instruire) a donné lieu, et c'est fort courant, à un certain nombre de définitions ou de compréhensions du signifié auquel renvoie ce signifiant. Lorsque le célèbre dictionnaire de Lalande dit que ce vocable "didactique" désigne la «Partie de la pédagogie qui a pour objet l'enseignement » Cannac C. et la Cegos<sup>8</sup> et que Le Robert indique qu'elle est la «Théorie et méthode de l'enseignement », le Grand dictionnaire de la psychologie semble leur répondre en écho sur le même mode laconique : « Science qui étudie les pratiques et les méthodes de la pédagogie ». <sup>9</sup>

### **Docimologie :**

C'est un terme proposé par H. Piéron<sup>10</sup> dès 1922 « à partir des mots grecs relatifs aux examens : dokimè et dokimasia (épreuve), dokimasô (examiner), dokimastês (examineur), dokimastikos (apte à examiner), termes auxquels il convient d'ajouter logos : science. Pourquoi la création de ce vocable ?

La docimologie part d'un amer constat dans l'enseignement, dans la pédagogie : une même copie du baccalauréat corrigée par deux ou plusieurs enseignants se voit attribuée des notes dont les écarts sont scandaleusement élevés. Conclusion de Piéron : « le problème de la validité des examens traditionnels doit être sérieusement examiné et des efforts pour obtenir plus de cohérence sont nécessaires. » Il convient donc d' « examiner les examens », selon son expression, en somme, l'évaluation doit être opérée « sur des critères justes ».

### **Histoire de l'éducation**

De quoi s'agit-il ici ? « L'histoire de l'éducation est spécifiquement caractérisée par la volonté de comprendre l'évolution de l'éducation, celle des formes qu'elle a prises, des ambitions qu'elle a eues, des objectifs qu'elle a atteints et des effets qu'elle a produits » nous indique P. Caspard<sup>11</sup> et de souligner : « L'histoire de l'éducation n'est pas un simple regard jeté sur le passé ; elle est un des outils puissants de la compréhension du présent et appartient ainsi de droit à la famille des sciences de l'éducation » .

### **Education comparée**

Qu'entend-on par « éducation comparée » ? Écoutons Champi, C. Estève S<sup>12</sup> : « cette expression désigne d'abord, sur le plan universitaire, une des disciplines qui composent l'ensemble des sciences de l'éducation, ayant pour objet d'étudier les questions relatives à l'éducation sous l'angle des comparaisons internationales ; cette expression désigne ensuite les échanges internationaux de personnes, de modèles et de techniques en matière d'éducation ; elle désigne aussi les comparaisons internationales comme élément des politiques nationales et les réformes éducatives ».

### **Droit de l'éducation ou Administration scolaire et Universitaire**

Il désigne « l'ensemble du dispositif de l'organisation de l'administration et des institutions scolaires, de l'encadrement de la fonction, du régime des personnels et des biens, de la situation juridique des élèves, etc. » D. Prinborgne<sup>13</sup>. Il concerne donc non seulement l'enfant à éduquer, mais aussi l'éducateur et tous ceux dont les tâches tournent autour de l'éducation ou qui

la permettent et même plus généralement tous les participants, tous les acteurs dans la "situation d'éducation" .

### **Economie de l'éducation**

« Branche à part entière des sciences économiques par la mise en œuvre de raisonnements, de concepts et d'outils qui leur sont propres, l'économie de l'éducation traite des différentes dimensions du phénomène, de l'offre et la demande de services éducatifs à l'orientation et la gestion des systèmes de formation. Par son champ, elle fait partie des sciences de l'éducation » . Jarousse J.P<sup>14</sup>.

## **II / LA PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION**

Telles se présentent donc les sciences de l'éducation. Qu'entendre alors par " philosophie de l'éducation" ?

Deux remarques s'imposent d'abord. Jusqu'ici nous traitons des sciences de l'éducation ; nous insistons sur l'article pluriel " des ". C'est que, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte, les sciences de l'éducation sont fort nombreuses, encore que nous n'en ayons énuméré que certaines ou celles qui nous paraissent principales. L'on comprend, du reste, que G. Vigarello , à la suite d'autres spécialistes, ait dénoncé la vanité, voire l'impossibilité de vouloir les citer toutes.

En revanche, l'on n'a pas l'impression qu'un tel problème se pose pour la philosophie de l'éducation. Il ne semble pas exister d'angles sous lesquels on considérerait philosophiquement l'éducation, comme le psychologue, le sociologue, le didacticien, l'historien, etc. regardent la même éducation sous des optiques différentes même si celles-ci ne sont pas opposées. On parle de la philosophie de l'éducation et des sciences de l'éducation. Pourtant, seconde remarque, même si l'on parle de la philosophie de l'éducation, c'est-à-dire même si le contenu de cette expression "philosophie de l'éducation " reste le même ou sensiblement tel, les façons de l'exprimer peuvent être différentes.

Pour J. Leif et G. Rustin<sup>15</sup>, la philosophie de l'éducation est « une réflexion sur les fins et les moyen de l'éducation, sur les méthodes d'enseignement et éventuellement sur les institutions qui les concrétisent ». À en croire, E. Plaisance et G. Vergnaud<sup>16</sup> C'est finalement la réflexion sur les valeurs qui

fondent l'entreprise éducative, ou pour l'exprimer autrement, « toutes celles qui concernent l'acte d'apprendre et son résultat ». E. Plaisance et G. Vergnaud, reprenant et faisant leurs vus de G.Mialaret et M. Debesse, écrivent, sur l'objet de la philosophie de l'éducation : « Recherche et position de principes fondateurs, de conditions de possibilité de l'éducation, réflexion éthique, ainsi se présente, en premier lieu, le recours global à la philosophie lorsqu'il s'agit de comprendre l'acte de l'éducation » .

Soyons plus précis encore avec M.Develay<sup>17</sup>, ce qui permettra du reste, un éclairage plus net sur la différence entre sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation. Selon lui, cette dernière « ancre la réflexion philosophique de l'éducation dans son objet : l'éducation. Ce faisant, elle aborde les problèmes fondamentaux qui se posent à l'homme, relativement à l'éducation .Elle cherche à connaître les doctrines des grands philosophes qui se sont intéressés à l'éducation ou plus largement les grand courants de pensée en éducation ») Allons plus loin encore avec G. Mialaret. À son avis et il a raison, la philosophie de l'éducation n'a pas pour objet uniquement l'analyse des finalités de l'éducation ; elle a aussi pour tâche « d'élucider des problèmes, d'éclairer des antinomies qui résident au cœur de l'acte d'éduquer culture et nature liberté et conditionnement, mais aussi de rechercher les conditions de possibilité de l'éducation, donc d'affirmer un certain nombre de principes au-delà desquels l'analyse ne peut remonter et sans lesquels l'éducation ne peut être ».

Toutes ces valeurs de l'éducation, M. Develay les regroupe en trois grandes classes : "valeurs pour enseigner", "valeurs à enseigner" et "valeurs de l'école".

Nous voulons, enfin, souligner d'une autre façon la différence entre sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation.

Philosophie de l'éducation, de l'art (esthétique ), de la science (épistémologie ), philosophie morale, politique, philosophie africaine, toutes ces expressions pour signifier que la philosophie (en tant que réflexion) est axée sur l'éducation, l'art, la science, la morale, la politique, la pensée africaine.



Toutes ces " philosophies " font partie intégrante de la philosophie et entrent dans le cursus des études de qui veut obtenir un diplôme dans cette discipline. Ce sont des options dans le cadre de la licence de philosophie ; elles constituent des branches spécialisées pouvant servir de réservoirs de thèmes de recherche en Master, en Doctorat de philosophie.

Et inversement, on n'enseigne pas (en tant que discipline fondamentale) la philosophie des sciences, de l'art, la philosophie politique en Faculté des sciences, à l'École des Beaux- Arts, en Faculté de droit, mais au Département de philosophie. Par ricochet, la philosophie de l'éducation fait l'objet de cours principal au Département de philosophie. Tout cela pour montrer l'orientation de ces spécialisations.

Que le philosophe de la politique, de la science, de l'art ne se croient pas pour autant nécessairement dispensé de s'initier à la politique, à la science, à l'art, bien au contraire, s'ils veulent efficacement réfléchir dans leurs domaines respectifs.

Que retenir, que conclure de ces quelques éclairages ? Posons la question autrement avec E. Plaisance et G. Vergnaud. « La philosophie de l'éducation : fondement ou couronnement » de l'éducation ?

À cette question, nous répondons que la philosophie est fondement de l'entreprise éducative. Cette philosophie de l'éducation répond, pour simplifier, à la question "Pourquoi (et pour quoi) éduquer ? " alors que les sciences de l'éducation répondent, en gros , à l'interrogation "Comment et avec quoi éduquer ? "

### **III / RAPPORTS ENTRE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION.**

Un problème se pose désormais : faut-il opposer sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation ?

Selon nous, on peut, on doit les distinguer, certes, mais en aucun cas, on ne doit les opposer. Elles se rendent service, elles se soutiennent mutuellement. Voyons, comment et pourquoi.

#### **Apport des sciences de l'éducation à la philosophie de l'éducation.**

Prenons quelques exemples pour l'illustrer. La psychologie de l'éducation permet au philosophe d'avoir des éléments de réflexion sur le problème de l'origine des connaissances

humaines : Piaget (constructiviste), Skinner (béhavioriste), par exemple, peuvent l'éclairer sur ce problème. Ya-t-il innéisme ? Ya-t-il plutôt acquisition lente ou rapide de ces connaissances ? Piaget contre Platon, lequel des deux théoriciens a-t-il raison, en définitive ?

L'histoire de l'éducation édifie, conforte le philosophe de l'éducation dans deux importantes idées.

D'une part, c'est l'homme qu'on éduque et non pas l'animal. Et en cela, le philosophe Kant<sup>18</sup> a tout à fait raison. « L'homme est la seule créature qui soit susceptible d'éducation. » .

L'être humain a une nature spécifique qui permet, mieux, qui appelle l'éducation. Par ailleurs, seconde idée, l'éducation est indispensable pour que l'homme devienne ou se dise vraiment homme. À aucun moment de l'histoire, de sa longue histoire, l'être humain n'est devenu adulte sans être passé par l'éducation, grâce à d'autres hommes, au milieu d'autres hommes, quelles que soient, d'ailleurs, la forme et la nature de cette éducation qui, finalement signifie hominisation. Oui, « L'homme ne peut devenir homme que par l'éducation » .

### **Apport de la philosophie de l'éducation aux sciences de l'éducation.**

Faisons nôtre cette remarque générale de E.Plaisance et G.Vergnaud : « Les philosophes de l'éducation mettent à juste titre en garde contre certaines illusions de la définition "scientifique " des pratiques. Car celles-ci impliquent un rapport aux valeurs, une adhésion à certains choix éthiques fondamentaux et, en ce sens, la "raison pédagogique " n'est pas assimilable à la " raison scientifique" » .

Soulignons que la première sert de support, de base, de fondement aux secondes. C'est, l'homme qu'on éduque. Il est à remarquer que c'est un homme dont l'éducateur se fait forcément une certaine conception, que cet homme soit pris individuellement ou en groupe. D'où ce mot fort juste : « Une pédagogie est toujours l'aboutissement d'une philosophie » .

Enfin, la conception que l'on se fait de l'homme et partant, de la société tout entière (regroupement d'êtres humains en société politique) commande la politique de l'éducation, c'est à - dire ce que l'on met place, en œuvre, pour l'éducation de celui ci. C'est aussi cette vision des choses qui est certainement à l'origine de cet avertissement quasi solennel de Herbart, à

l'endroit des allergiques à la philosophie. « Celui qui, sans philosophie, veut s'occuper d'éducation, s'imagine facilement avoir accompli des réformes d'importance alors qu'il n'a fait que corriger un peu la façon de faire. Nulle part une perspective philosophique appuyée sur des idées générales n'est aussi nécessaire ».

### **CONCLUSION**

En guise de conclusion, nous voulons faire deux remarques finales. Il ne pourrait pas, il ne devrait pas être permis de confondre sciences de l'éducation et philosophie de l'éducation, ni même d'écrire, sans autre précision, "psychopédagogie" à la place de " sciences de l'éducation " ou encore, pire, de " philosophie de l'éducation ".Chacune de ces disciplines a sa spécificité. Contrairement à ce que pense M. Develay.

Les philosophes ne sont pas contre, ne peuvent pas être contre les sciences de l'éducation. La raison en est simple, à notre sens : philosophie de l'éducation et sciences de l'éducation ne poursuivant pas les mêmes objectifs, elles ne se gênent pas mutuellement ; elles peuvent coexister et normalement coexistent sans heurt. Nous avons d'ailleurs vu qu'elles se rendent mutuellement service, qu'elles se soutiennent. Au surplus, à travers cette courte étude, nous n'avons nullement eu l'intention de réduire les sciences de l'éducation à la philosophie de l'éducation, ni pire, d'effacer les premières au profit de la seconde. Serait-il permis de réduire la philosophie de l'éducation à la science de l'éducation ? Le problème est complexe. Le mot " science " dans l'expression " sciences de l'éducation" embarrasse. Pour pouvoir répondre valablement à la question que nous venons de poser, il conviendrait d'abord de répondre à celle-ci : " La philosophie est-elle une science ? " Comment ne pas concéder au lecteur averti qu'autrefois, on parlait, effectivement, des "sciences philosophiques"? Mais l'on se rappelle aussi la fortune qu'a connue cette expression. Aurions-nous plus de chance en reprenant cette interrogation dans la perspective aristotélicienne? La philosophie est-elle La science ? Il nous est difficile de répondre par l'affirmative à cette question. Et par ricochet, nous ne pouvons pas réduire la philosophie de l'éducation à la science de l'éducation. Que l'on nous comprenne bien. Dans la présente étude, nous voulions

préciser les choses, à propos de l'entreprise et de la théorie éducatives et de leurs rapports. Si ces quelques réflexions ont aidé à cette clarification, nous osons estimer avoir atteint notre objectif.

**\* Faculté des sciences sociales  
Université de Mostaganem**

### **BIBLIOGRAPHIE**

- 1- G. VIGARELLO, sciences de l'éducation, 1999, p. 20.
- 2- G. MIALARET, Sciences de l'éducation. Aspects historiques. Problèmes épistémologiques, 2006, p. 100.
- 3- M. CRAHAY, L'école peut- elle être juste et efficace ?, Bruxelles, 2000. P.5.
- 4- BLANCHARD –LAVILLE C., Les enseignants entre plaisir et souffrance, Paris, P.U.F, 2001.p.47.
- 5- B. S BLOOM, Caractéristiques individuelles et apprentissage scolaire, Bruxelles/ Paris, Labor/ Nathan, 1979.p.125.
- 6- BOURDIEU P, PASSERON J.C, Les héritiers, Paris, minuit, 1964.p.96.
- 7- BROUSSEAU G, théorie des situations didactiques, Grenoble, la pensée sauvage, 1998.p.29.
- 8- CANNAC C. ET LA CEGOS , La Bataille de la compétence, Paris, Editions d'Organisation, 1986.p.122.
- 9- LE ROBERT. Dictionnaire culturel en langue française (sous la direction d'Alain REY), Paris, 2005, p.26.
- 10- PIERON H, Examen et docimologie, Paris, PUF, coll. Sup. « Le psychologue », n°15, 1969 (2 éd.).p.165.
- 11- P. CASPARD, in Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, p. 497.

- 12- CHAMPY, C. ETEVE, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, p. 327.
- 13- D. PRINBORGNE, Droit de l'éducation, p. 275.
- 14- JAROUSSE J.P, Economie de l'éducation, p. 308.
- 15- J.LEIF et G. RUSTIN, Philosophie de l'éducation, tome 1 Pédagogie générale, Paris, Delagrave, 1970, p.5
- 16- E. PLAISANCE, G. VERGNAUD, Les sciences de l'éducation, 2007, p. 104.
- 17- M. DEVELAY, Propos sur les sciences de l'éducation, Réflexions épistémologiques, 2002, p. 57.
- 18- KANT, Réflexions sur l'éducation, p. 98.